



African Water Association (AfWA)
Association Africaine de l'Eau (AAE)

RASOP-Africa

Programme de Renforcement des Capacités des Operateurs Africains D'Assainissement
par des Partenariats D'Apprentissage par Pairs

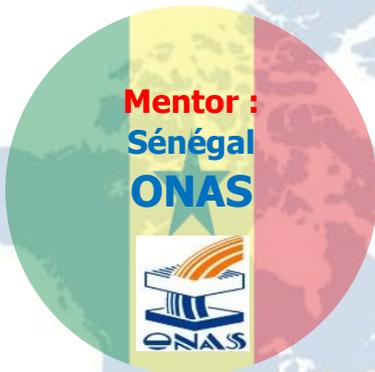
PARTENARIAT

ONAD - ONAS

(Côte d'Ivoire)

(Sénégal)

Pour une meilleure gestion de l'assainissement non collectif dans la ville de Yamoussoukro



CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat constitue un combat quotidien pour de nombreux citoyens dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. Par ailleurs, il se pose, pour les populations disposant d'un assainissement adéquat de type autonome, le problème de la gestion des boues de vidange générées par ces installations. Fort de ces constats, plusieurs pays africains, avec l'appui de bailleurs de fonds, veulent renverser la tendance en mettant en place divers modèles de développement de l'assainissement autonome. C'est dans cette optique que l'Association Africaine de l'Eau (AAE) avec l'appui financier de la FBMG a mis en œuvre un projet triennal (2016-2018) intitulé "Renforcement des capacités des opérateurs africains d'assainissement par des Partenariats d'apprentissage entre pairs (en anglais, RASOP-Africa). À travers ce programme, l'AAE et la FBMG entendent favoriser la mise en place de stratégies de gestion des boues de vidange à travers l'identification de projets d'assainissement autonome dans 5 villes africaines dont Yamoussoukro.

En ce qui concerne la ville de Yamoussoukro qui fait partie des villes bénéficiaires de projets RASOP, c'est l'Office National de l'Assainissement du Sénégal qui joue le rôle de mentor et l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) de Côte d'Ivoire en est le bénéficiaire.



PRINCIPAUX DEFIS À RELEVER

• Stockage

Les eaux ménagères et celles des douches sont rejetées dans les habitations de type économique et évolutif à même le sol dans la parcelle, sur la rue ou dans les émissaires à ciel ouvert servant normalement au drainage des eaux de pluie. Lorsque la topographie le permet, des branchements clandestins directs évacuent ces eaux ménagères directement dans les caniveaux et

dans les lacs qui en sont des exutoires finaux. Dans certains quartiers surtout ceux de type évolutif, la nature (les caniveaux, les trottoirs, les sites de dépôts sauvages d'ordures ménagères, les parcelles loties non mises en valeur, les espaces verts et places publiques) sert de lieux d'aisance pour les habitants qui ne disposent d'aucun système d'assainissement dans les concessions. Dans les lieux publics comme les marchés, les écoles, les gares routières, l'insuffisance et/ou l'absence de toilettes publiques améliorées obligent les populations à s'adonner à la pratique de la défécation à l'air libre.

Par ailleurs, dans bien des cas, les ouvrages individuels se situent à l'arrière cours des parcelles et par conséquent ils ne sont pas facilement accessibles en cas de vidange. Ce représente autant de contrainte de vidange de l'ensemble des boues produites et leur transport vers les lieux de dépotage autorisé en dehors de la ville. Par conséquent la majorité des installations sanitaires de Yamoussoukro ne sont pas vidangeables mécaniquement et d'importantes quantités de boues sont ainsi directement déversées dans la nature exposant ainsi la population à des risques sanitaires incommensurables.

• Collecte et transport des boues vidange

Toute la commune ne dispose que de 6 vieux camions pompeurs opérationnels. La capacité moyenne de chacun de ces camions est de 6 m³. Aussi bien le nombre que la capacité des camions sont bien en deçà de la demande du marché de Yamoussoukro qui requiert plus de 19 camions. Par ailleurs, le marché de la vidange de Yamoussoukro demeure informel avec des entreprises et des vidangeurs non organisés, non contrôlés et très peu efficace avec des moyens financiers limités et des équipements rudimentaires non performants.

• Dépotage, traitement et valorisation

Yamoussoukro ne dispose d'aucune infrastructure de traitement des boues de vidange. Le dépotage des boues se fait souvent de manière clandestine dans la nature.

Le principal site de dépotage sauvage autorisé de la ville se situe près de la zone urbaine à environ 1,2 km. Ce Site de dépotage sauvage reçoit quotidiennement une moyenne de 72 m³ de boues déversées sans le moindre traitement.

La pratique de la valorisation ou de réutilisation des boues de vidange est totalement absente dans le périmètre de Yamoussoukro bien que le potentiel existe.



• **Analyse FFOM des services d'assainissement autonome à Yamoussoukro**

Forces

- Existence d'un schéma directeur d'assainissement et de drainage de la Ville ;
- Existence d'opérateurs privés de vidange organisés ;
- Délivrance des agréments aux vidangeurs pour la collecte, le transport et de dépôtage des boues ;
- Existence d'une réserve foncière sécurisée pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange de la Ville.

Faiblesses

- Existence de toilettes non améliorées ;
- Insuffisance de latrines publiques ;
- Pratique de la vidange manuelle ;
- Vétusté du parc de camions de vidange de la ville ;
- Absence de traitement de boues de vidange ;
- Contrôle insuffisant (au niveau local) des prescriptions techniques et des règles d'hygiène ;
- Absence d'un cadre local de concertation et de coordination des activités liées à l'ANC.

Opportunités

- Existence d'une étude institutionnelle et de politique sectorielle de l'assainissement et du drainage ;
- Existence d'une lettre de politique sectorielle de l'assainissement et du drainage ;
- Existence d'une stratégie nationale d'amélioration de la gestion de l'ANC ;
- Intérêt des partenaires techniques et financiers pour l'ANC.
- Statut de la ville de Capitale Politique et Administrative

Menaces

- Incivisme des populations ;
- Instabilité socio-politique.

DESCRIPTION DU PARTENARIAT

Le partenariat entre l'Office National de l'assainissement du Sénégal (ONAS) et l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) vise à améliorer la qualité de la gestion des boues fécales urbaines et des services d'assainissement sans égout et leur couverture pour la ville de Yamoussoukro à travers l'amélioration de l'assainissement stratégique, la planification, l'élaboration de projets durables et l'institutionnalisation des cadres opérationnels et financiers pour l'assainissement au sein de la ville.

Ce partenariat se manifeste à travers plusieurs actions dont :

- Evaluation de la situation de l'assainissement dans la ville de Yamoussoukro et les performances de l'ONAD et des autres acteurs à répondre au besoin en assainissement des populations ;
- L'organisation des missions de benchmarking auprès des mentors pour un partage des meilleures pratiques et des connaissances ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs à travers l'organisation de différentes sessions de formation sur des thématiques identifiés de façon participative ;

- Soutien aux services publics pour élaborer des plans stratégiques d'assainissement et un cadre réglementaire favorable à la mise en œuvre d'un assainissement urbain durable ;
- L'identification des projets bancables à soumettre aux bailleurs de fonds pour améliorer durablement la couverture et la qualité de l'assainissement dans la ville.

PRINCIPALES ACTIVITÉS CONDUITES

DATE	LIEU	ACTIVITES
25-26/01/2016	Dakar	Lancement officiel du RASOP, en présence du Secrétaire Exécutif de l'AMCOW
09/05/2016	Yamoussoukro	Lancement du RASOP
01-05/08/2016	Yamoussoukro	Évaluation de l'état initial de l'assainissement
16-18/10/2016	Dakar	1ère visite de Benchmarking
24-26 /01/2017	Yamoussoukro	Audit des performances de l'ONAD et élaboration des PAPs
26-28 /09/2017	Yamoussoukro	Atelier de formation sur les technologies de traitement des boues de vidange



DATE	LIEU	ACTIVITES
30/10-01/11/ 2017	Durban	2ème mission de Benchmarking à la municipalité d'eThekwini
23-24/11/ 2017	Bamako	Atelier de formation : - version africaine de la boîte à outils de gestion des boues de vidange - Méthodologie d'élaboration du diagramme de flux des matières fécales à Bamako
05-06/12/2018	Yamoussoukro	Atelier de planification stratégique sur l'ANC à Yamoussoukro
Mars 2018	Yamoussoukro	Élaboration du Diagramme de flux de matières fécales de Yamoussoukro

Un des résultats très important de ce partenariat a été l'élaboration d'un Plan Stratégique d'assainissement urbain centré sur l'assainissement (PSAUCAA) autonome de la Ville de Yamoussoukro PSA. Au regard de la vision de l'ONAD qui est pour le secteur de l'assainissement « *d'être un modèle d'Entreprise Publique Nationale en Afrique dans le domaine de l'assainissement liquide engagé dans l'amélioration de la performance et au service de tous les bénéficiaires du secteur à l'horizon 2020* », et de sa mission au est au regard du décret n° 2011-482 du 28 décembre 2011 portant création et organisation de l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) qui est « *d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale* », l'objectif général qui se décline dans le document PSAUCAA de Yamoussoukro se d »cline ainsi qu'il suit : « *Améliorer la gestion de l'Assainissement Non collectif dans la commune de Yamoussoukro* ».



• **Axes Stratégiques du PSAUCAA de Yamoussoukro**

L'ensemble des interventions en matière d'ANC dans la ville de Yamoussoukro sur la période 2018-2025, en concordance avec la stratégie de maîtrise de l'ANC de l'ONAD, sont développées selon les 03 axes stratégiques suivants :

- ✓ AS1 : Promouvoir l'accès des populations locales à des ouvrages d'assainissement autonome adaptés et fonctionnels
- ✓ AS2 : Renforcer l'implication et les capacités des acteurs locaux de l'assainissement non collectif
- ✓ AS3 : Assurer le traitement et la valorisation des boues de vidange ;

• **Plan d'actions**

Un Plan d'actions a été élaboré et a donné lieu au Projet d'Amélioration de l'Assainissement Autonome à Yamoussoukro. Ce projet vise à mettre en œuvre les objectifs spécifiques du Plan Stratégique en prenant en compte toute la chaîne de valeurs de l'Assainissement Autonome. Il va se dérouler sur une période de huit (8) ans (2018-2025) pour budget prévisionnel de trois milliards onze millions (3 011 000 000) FCFA répartie en 2 phases : une première phase dite de court terme (2018-2020) pour un budget de 2,251 milliards FCFA et une phase dite de long terme (2020-2025) pour un budget de 760 millions FCFA.

RESULTATS SAILLANTS

Toutes ces activités menées ont généré plusieurs résultats dont les principaux suivants :

Un rapport diagnostique sur l'état de l'assainissement
Diagramme de flux de matières fécales
Rapport d'audit sur les performances de l'ONAD/municipalité de Yamoussoukro
Un Plan d'amélioration des performances de l'ONAD
2 cadres de l'assainissement formés à l'utilisation de la boîte à outils GBV
24 experts formés sur les technologies de traitement des boues de vidange
6 cadres ont effectué diverses missions de Benchmarking à Dakar et à Durban
1 plan stratégique de l'assainissement autonome
1 requête de financement soumise à la FAE/BAD



Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus
OS1 : Promouvoir l'accès des populations locales à des ouvrages d'assainissement autonome adaptés et fonctionnels	La base de données géoréférencées sur les ouvrages d'ANC disponible
	Les populations sont sensibilisées à la mise aux normes des ouvrages d'ANC et les mettent en pratique
	250 édicules publics sont fonctionnels
OS2: Renforcer l'implication et les capacités des acteurs locaux de l'assainissement non collectif	Les compétences des acteurs publics locaux sont renforcées en matière d'assainissement non collectif
	Un cadre de concertation des acteurs locaux de l'assainissement non collectif est opérationnel
	25 artisans-maçons sont formés chaque année
	Les capacités des vidangeurs sont renforcées sur les plans technique, financier et organisationnel
	Les comités d'hygiène et d'assainissement dans les quartiers sont opérationnels
OS3 : Assurer le traitement et la valorisation des boues de vidange	Une (01) station de traitement des boues de vidange (STBV) est construite et fonctionnelle
	Un groupe de recherche/développement sur les boues de vidange est opérationnel

• Ressources humaines

Dans la pratique, les relations entre les acteurs directs de la filière des boues de vidange impliquent six acteurs principaux. Parmi ces acteurs, il faut citer : l'Etat (ONAD), la direction régionale de la salubrité et de l'assainissement, le district de Yamoussoukro, la mairie de Yamoussoukro, les acteurs privés (vidangeurs, maçons, plombiers), les ONG et les ménages/bénéficiaires.

• Suivi et évaluation

Le suivi est essentiel pour s'assurer que les objectifs énoncés du Plan sont atteints avec succès. Des évaluations annuelles et en fin de phase sont prévues dans le cadre de la mise en place du présent Plan.

Les évaluations annuelles seront faites en interne, par les représentant du Comité de pilotage et de Coordination du Plan, mandatés par le ce comité. Les campagnes de suivi-évaluation en fin de phase ou à mi-parcours seront effectuées par des organismes externes agréés.

- Développent de réseautage entre les acteurs de l'assainissement ;
- Développement d'expertises africaines en matière de gestion de l'assainissement non collectif.
- L'implication du Top management de l'office pourrait permettre d'avoir un impact plus significatif

➤ PERSPECTIVES

- Soumission du plan de financement à des bailleurs potentiels ;
- Formation complémentaire des acteurs de l'ANC de Côte d'Ivoire ;
- L'évaluation finale du projet à Yamoussoukro ;
- Organisation d'un atelier de fin de projet



➤ LEÇONS APPRIS

- Possibilité d'amélioration des performances des acteurs de l'assainissement par la mise en œuvre d'un partenariat Sud-Sud ;



PRESENTATION DU MENTEE

Société d'État, créée le 28 décembre 2011 par décret n°2011-482 avec une attribution institutionnelle d'un maître d'ouvrage délégué. L'ONAD est d'une part sous la tutelle technique du ministère en charge de l'assainissement et d'autre part sous la tutelle financière du ministère en charge du budget.

Mission de l'ONAD : Assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

Patrimoine d'Abidjan

- 2200 Km de réseau (EU et EP)
- 51 Stations de Pompage
- 1 Station de Prétraitement
- 1 Désodoriseur
- 1 Émissaire en mer (1270 m)
- 1 STBV (100 m³/j)

PRESENTATION DU MENTOR

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de la gestion du secteur de l'assainissement. Il a été créé par la loi n° 96-02 du 22 Février 1996, et organisé par le décret 96-667 du 07 Août 1996.

Missions de l'ONAS

- Planification et Programmation investissements
- Maîtrise d'œuvre
- Maîtrise d'ouvrage et Contrôle des études et travaux
- Exploitation et Maintenance des installations
- Développement de l'assainissement autonome
- Valorisation des sous-produits

ONAS en chiffre

- 253 Km de réseaux d'assainissement semi-collectif
- 12 517 branchements domiciliaires au réseau semi-collectif
- 13 Stations de pompage
- 10 Stations de traitement des boues de vidange

Le Projet de Renforcement des Capacités des Opérateurs Africains d'Assainissement par le biais des Partenariats d'apprentissage par paires (RASOP) est financé à hauteur de 2,546,447 USD par la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) pour une durée de trois ans (2016-2018) et mis en œuvre par l'Association Africaine de l'Eau (AAE). A travers ce projet, l'AAE, favorisera la mise en place de stratégies de gestion de l'assainissement autonome et des boues de vidange en milieu urbain dans cinq villes africaines dont Bamako (Mali), Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Yaoundé (Cameroun), Kampala (Ouganda) et Lusaka (Zambie) avec comme mentors l'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) et la Municipalité de eThekweni à Durban en Afrique du Sud.

CONTACTS

Ives Magloire KENGNE

Coordonnateur du Programme RASOP-Africa, imkengne@afwa-hq.org

Siméon KENFACK

Directeur des Programmes, skenfack@afwa-hq.org

Sylvain USHER

Directeur Exécutif, susher@afwa-hq.org

ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU

Siege social

Côte d'Ivoire – Abidjan - Cocody, Riviera Palmeraie – Rond-Point, place de la renaissance-Immeuble SODECI 2^{ème} Etage,

25 BP 1174 Abidjan 25

Tel : +225 22 49 96 11 / 22 49 96 13

Fax : +225 22 49 23 30

Direction des Programmes

Cocody, Riviera Bonoumin, cité Emeraude 7,

Tel : +225 22 49 96 11



www.afwa-hq.org



[African Water Association](#)



[africanwaterassociation](#)



[afwa_aae](#)